PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Règlement no. 511-20

Établissant la répartition des coûts des travaux de nettoyage et d'entretien de la Petite rivière Bernier, branche 7, 1er tributaire

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de Comté du Haut-Richelieu a adopté la résolution 18-065-018 pour l'exécution des travaux de nettoyage et d'entretien de la Petite rivière Bernier, branche 7, 1er tributaire.

CONSIDÉRANT QUE la répartition des coûts doit être effectuée par la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a été donné et une copie de ce même règlement a été déposée lors de la séance du 3 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Éric Lachance, appuyé par Monsieur Jules Bergeron et résolu unanimement par les conseillers présents, qu'il soit statué et ordonné par règlement du Conseil de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu et il est, par le présent règlement, portant le no. 511-20, statué et ordonné ce qui suit:

ARTICLE 1 Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 La directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à faire la répartition des coûts pour les travaux de nettoyage et d'entretien de la Petite rivière Bernier, branche 7, 1er tributaire, au montant de 5 183,96$, auprès des propriétaires concernés par ces travaux selon l'annexe A inclus au présent règlement.

ARTICLE 3 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté le 8 juillet 2020 à Saint-Blaise-sur-Richelieu

_____	_____
SOPHIE LOUBERT Directrice générale et Secrétaire-trésorière	JACQUES DESMARAIS Maire

Date de l'avis de motion : 3 juin 2020
Date de l'adoption du règlement : 8 juillet 2020
Date de publication : 10 juillet 2020

Annexe A

Propriétaire	Matricule	Hectares	Coûts
FERME SAMOISETTE S.E.N.C.	2111759470	1,790	186,03 $
BELANGER YVON, PION CELINE	2010972838	0,190	19,75 $
GAUCHER NICHOLAS, ROUSSELLE JOANIE	2011943150	0,160	16,63 $
BASE DE PLEIN AIR, VALLEE DES FORTS INC.	1911939241	2,320	241,11 $
BASE DE PLEIN-AIR VAL.DES FORTS	2011864689	2,110	219,29 $
BRISSON RENE	2011930672	0,010	1,04 $
DELAGE ANDRE 66.7%, CHASLE DANIELLE 33	2011813135	0,030	3,12 $
BOURGAULT FRANCOIS	2011834349	0,350	36,38 $
ROY SERGE, RHEAUME JULIE	2011822782	0,460	47,81 $
BERTRAND MARC-ANDRE	2010234704	7,960	827,27 $
DESERRES CHARLES	2010690939	2,730	283,73 $
ENTREPRISE BEAUGRE SENC	2113911119	4,830	501,98 $
9002-0413 QUEBEC INC	1910971640	8,580	891,71 $
MAYER HUGUES, LAFLAMME JANIE	2011842803	0,390	40,53 $
LAROUCHE SYLVAIN, MCGRAIL CHANTAL	2011844851	0,390	40,53 $
GIRARD DONALD	2111872143	0,450	46,77 $
DEMERS DENIS, CHARTRAND ANNIE	2011803126	0,000	0,00 $
GAGNON CLAUDE	2009387681	1,240	128,87 $
LEFEBVRE MICHEL	2010042426	4,190	435,46 $
GAGNE JEAN-LOUIS	2112003318	1,840	191,23 $
BECK SAMUEL	2112839636	3,300	342,96 $
BELCOURT BRUNO, DRAPEAU LORRAINE	2011822909	0,400	41,57 $
FERME J.T.E.S. INC.	2112981625	3,100	322,18 $
BERTHIAUME DANIEL (46%), FERME DANIEL	2112952075	2,930	304,51 $
SURPRENANT JOHANNE	2110097630	0,100	10,39 $
RINGUETTE FREDERIC	2010893472	0,030	3,12 $
		49,880	**5 183,96 $**